VILLE DE BAZAS

QUESTION du 12/11/2026

Afin de garantir l'égalité de traitement entre tous les candidats, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre pour le lot 3, un état de sinistralité sur les 3 dernières années, datant de moins de 3 mois avec l'en-tête de votre assureur. Cordialement.

REPONSE

Nous vous informons que l'**annexe « Tous lots – Sinistralité flotte mission et PF 2021-09/2026 »**, jointe au dossier de consultation, présente l'historique de sinistralité sur la période allant de 2021 à septembre 2026 ainsi que l'en-tête de notre assureur.
La sinistralité ayant été éditer au 08/09/2026, celle-ci a donc moins de 3 mois d'édition.
Ces informations ayant été mises à disposition de l'ensemble des candidats dans le cadre de la consultation, nous considérons qu'elles permettent de répondre à votre demande tout en garantissant l'égalité de traitement entre les soumissionnaires.

2 Place de la Cathédrale - Tél 05.56.65.06.65
www.ville-bazas.fr - Email urbanisme@ville-bazas.fr

2 Place de la Cathédrale - Tél 05.56.65.06.65
www.ville-bazas.fr - Email urbanisme@ville-bazas.fr